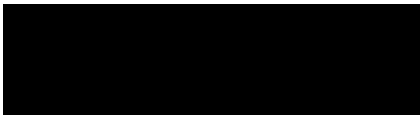


PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 6 septembre 2023



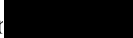
Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2023-2024.203



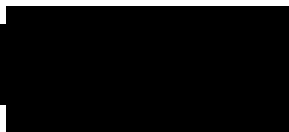
Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 16 août dernier, visant à obtenir les renseignements concernant le financement accordé aux organismes suivants dans les dix dernières années :

- Grossesse-Secours;
- S.O.S. Grossesse Estrie;
- S.O.S. Grossesse (Québec);
- Fédération du Québec pour la planification des naissances.

Vous trouverez ci-joint les renseignements répondant au libellé de votre demande ainsi que l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1)*.

Veillez agréer  l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La sous-ministre adjointe,



Dominique Breton

p. j. 2

N/Réf. : 23-CR-00001-139